

15 juil 2016 -16:07

Appartient à Conseil des ministres du 15 juillet 2016

Etat d'avancement du Plan fédéral pour les PME et indépendants

Sur proposition du ministre des Classes moyennes , Indépendants et PME Willy Borsus, le Conseil des ministres a pris acte du deuxième état d'avancement du Plan fédéral pour les PME et les indépendants.

Le Plan fédéral pour les PME, élaboré conformément à l'accord de gouvernement, a été approuvé par le Conseil des ministres du 27 février 2015. Il a fait l'objet d'un premier état d'avancement, validé par le Conseil des ministres du 29 mai 2015.

Le plan comprend 40 mesures concrètes qui s'articulent autour de 6 grands axes :

- Compétitivité, fiscalité et lutte contre le dumping social
- Amélioration du statut social et promotion de l'entrepreneuriat
- Accès au financement - Faillite - Seconde chance
- Simplification administrative
- Internationalisation des PME
- Mesures sectorielles

Le Conseil des ministres demande à tous les membres du gouvernement de poursuivre les actions prévues par ce plan en concertation avec le ministre des PME.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale
Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1
1060 Bruxelles
Belgique
<http://www.borsus.belgium.be>